

Supplément à **montpellier** notre ville

www.montpellier.fr

décembre 2005



la laïcité hier et aujourd'hui

**“ la loi sur la laïcité
fut avant tout
celle de la liberté
de chacun
dans ses choix ”**

Hélène MANDROUX
Maire de Montpellier

M

Montpellier *mille et une vies*

100 ans **de** *laïcité*

édito

Hélène Mandroux, maire de Montpellier

Réaffirmer des valeurs



Pourquoi commémorer une loi qui a cent ans, alors que notre pays a tant changé ? Cette question m'a été posée et elle illustre bien, à elle seule, la nécessité de se souvenir et d'échanger. La loi de 1905 est un des piliers de notre contrat républicain et c'est à ce titre qu'elle mérite notre hommage. Il ne s'agit pas d'être passiste

ou même nostalgique. Il ne s'agit pas non plus de rouvrir un conflit pour stigmatiser les uns ou les autres au titre de leurs croyances. Il s'agit pour moi et toute mon équipe d'affirmer que

Article 1

« La République assure la liberté de conscience »

nous sommes attachés à un “ vivre ensemble ” respectueux de l'autre, de ses convictions, de sa foi ou de son athéisme. L'occasion de dire que nous devons être collectivement vigilants pour que cela soit respecté et que cette liberté garantisse l'égalité de chacun. A l'heure où certains s'activent pour que l'espace public soit morcelé ou mercantilisé, nous devons réaffirmer ces règles intangibles. Ce qui nous rapproche les uns des autres, ce qui nous sépare, ce qui contribue à nous fragiliser comme ce qui nous enthousiasme est une alchimie subtile qui mobilise toute notre attention.

En ma qualité de maire, je suis garante d'une ville qui se développe pour tous, dans le respect de chacun, sans jamais oublier que Montpellier est d'abord un bassin de vie et un destin collectif !

La laïcité signifie le respect des croyances religieuses et l'expression de la liberté de conscience. Des valeurs essentielles.

Une loi de séparation nécessaire

La loi votée en 1905 est et doit rester un pilier du système français, elle garantit le principe de neutralité dans un contexte de pluralité de cultures et de croyances des citoyens. Elle est le ciment de notre société pour permettre à tous de vivre ensemble avec nos différences.

Une exception française

La laïcité a été pensée dans un contexte historique et juridique spécifiquement français. L'union de l'église catholique avec l'Ancien Régime, son hostilité à la révolution française puis à la république naissante ont provoqué en retour, un vif mouvement anticlérical et un puissant désir de laïcisation qui ont abouti en 1882 à la séparation de l'Eglise et de l'école publique puis en 1905 à la séparation des Eglises et de l'Etat. Aujourd'hui notre constitution est une des rares à déclarer la république laïque.

Un combat de la gauche républicaine

L'idée laïque n'a pas toujours fait l'unanimité en France. Pendant le 19^e siècle, le conservatisme était attaché à l'idée d'une société et d'un Etat étroitement soumis à l'autorité de l'église. A l'inverse, la gauche républicaine était résolument laïque. C'est son combat qui aboutit en 1905 à la grande loi laïque de la séparation des Eglises et de l'Etat. Les choses ont évolué. Les Eglises ont accepté la république. La première Guerre mondiale a brassé les classes, chrétiens et laïques se sont retrouvés plus tard dans la Résistance. En 1945, la République refondée par un géné-



A l'initiative d'Hélène Mandroux, la devise de la République est inscrite sur le fronton de la mairie depuis le 22 octobre 2004.

ral catholique, de Gaulle, s'est affirmée laïque. Puis dans les années 1990 - 2005, après des années de dialogue, de recherche de compromis dans les établissements scolaires et de tentatives de réglementation et dans un contexte où, après les attentats du 11 septembre 2001, la menace intégriste était perçue plus nettement, les parlementaires ont voté en 2004 une loi interdisant à l'école " le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse ". La laïcité est redevenue une référence commune. Elle est devenue protectrice des droits fondamentaux. Elle est l'abandon de la religion comme fondement de la légitimité politique et la reconnaissance des croyances religieuses en tant que sources d'engagement personnel. Elle est un état d'esprit. Elle est un socle de valeurs et de référence cohérent, rattaché en France à l'idéal républicain : droits de l'homme, démocratie politique, exigence de justice sociale, attachement à l'éducation...

Montpellier célèbre le centenaire de la laïcité

8 déc. Repas républicain "bleu, blanc, rouge" proposé dans tous les restaurants scolaires.

10 déc. Dévoilement d'une plaque célébrant la laïcité sur la façade de l'école Jean-Jaurès à 11h15.

14 déc. Séance spéciale du Conseil municipal des Enfants dans la salle des rencontres de la mairie.

Du 14 déc. au 14 janv. Exposition " Histoire et actualité de la laïcité " dans le hall de la mairie vernissage le 14, à 12h. L'exposition sera ensuite visible dans les maisons pour tous de la ville.

100 ans après, que représentent les valeurs laïques ? Réponses de Montpelliérains rencontrés sur la place de la Comédie...

La laïcité, c'est primordial !



« Je suis Iranienne et là-bas, l'Etat et la religion sont liés. C'est un problème car ils vivent sous des lois et des préceptes qui sont complètement dépassés. Ici, en France, j'apprécie d'être dans un pays laïc. Car c'est la liberté. Tout simplement ». **Maryam**

« La laïcité, c'est avant tout l'acceptation des autres. C'est également la tolérance. Elle exprime la liberté de conscience, chacun est libre de croire... ou pas ! C'est une notion primordiale qui nous a apporté beaucoup plus d'égalité. Elle peut être menacée et cela



« Dans l'enseignement, c'est être neutre vis-à-vis des religions tout en nous enseignant les principes de base de chaque religion. La laïcité nous a apporté une liberté individuelle et une ouverture d'esprit. Et puis, cela nous a libéré du poids de l'église tant au niveau politique qu'économique ». **Florian**



« Une école laïque signifie que tout le monde peut venir à condition qu'il ne porte pas de marques extérieures de sa religion. Que chacun croit



« C'est le respect de tous qui ne peut avoir lieu que dans un milieu neutre. Concrètement, cela se traduit par la liberté d'association, la liberté de culte. Des choses fondamentales liées à la démocratie ». **Michel**



« Etre laïc, c'est ne pas suivre les modèles d'une religion. C'est être libre. On n'est pas opprimé par la religion. Chacun fait ce qu'il veut, croit ou pas. Et tout le monde vit ensemble. C'est bien ». **Laura**

« La séparation des Eglises et de l'Etat a fait ses preuves. On a un peu isolé chaque partie, chacun est dans son coin. Mais, maintenant, il y a un retour du spirituel.

Il faut peut être revoir la loi ? ». **Thierry**

« La laïcité permet le respect d'autrui. On est tous égaux et les croyances ne doivent pas s'immiscer entre nous. »

Samira

implique qu'il faille la défendre. C'est un travail de tous les jours de faire respecter cette loi ».

Frédérique



« C'est très bien que chacun ait la liberté de faire ce qu'il veut. S'ils sont croyants, ils peuvent financer leurs communautés religieuses ou donner un coup de main, sans que l'Etat ait besoin de mettre la main à la poche. L'Etat n'a pas à aider, chacun doit être indépendant ». **Bryony**

« Etre laïc, c'est ne pas exposer sa religion ». **Angélique**

en ce qu'il veut mais qu'il pratique en dehors des écoles et des lieux publics. Il n'y a pas de raison de montrer qu'on est catholique, musulman, juif, etc. ». **Daniel**



« La laïcité, c'est la liberté personnelle et le respect des convictions de chacun. Cela nécessite d'être soi même tolérant. L'Etat doit respecter les religions sans prendre parti ». **André**



« Il n'y a pas de religions particulières, toutes sont admises. Tout le monde est accepté. C'est comme l'antiracisme. Il n'y a pas de différences par rapport aux différentes croyances ». **Stanley**



« La laïcité, c'est beaucoup de liberté. Cela peut se ressentir au niveau de l'école et de la vie de tous les jours. Par exemple, certaines écoles confessionnelles obligent les élèves à porter des tenues vestimentaires précises. Je ne suis pas spécialement pour ». **Audrey**

En 1905, alors qu'on votait la loi sur la laïcité, Montpellier était une ville de taille moyenne qui vivait de la viticulture et par ses administrations.

Montpellier à la Belle Époque

Au début du 20^e siècle, Montpellier compte 73 000 habitants. L'industrie textile n'existe pratiquement plus et la ville prospère depuis un demi siècle grâce à l'industrie viticole. La viticulture montpelliéraine vit un âge d'or même si des nuages assombrissent le paysage : la spécialisation viticole, responsable de la cherté des denrées de base importées d'autres régions a conduit à d'importantes grèves en 1904 tandis que la surproduction provoquera les manifestations de 1907. Au début du 20^e siècle, un Montpelliérain sur deux est né hors de la ville. Si l'agriculture emploie 10% des actifs (viticulteurs, jardiniers, maraîchers), 75% sont dans le tertiaire (commerces, banques, administration).

La ville s'étend

Le commerce est un commerce de détail. Le centre ville est peuplé de petites boutiques (578 épiciers en 1906 !). Ce qui provoque (déjà !) des encombrements de rues le matin, comme le signale le journaliste du Petit Méridional en décembre 1905, décrivant les brancards des voitures à bras posés sur le trottoir et conseillant l'indulgence aux agents qui « pourraient faire remarquer aux livreurs que les poussettes doivent être rangées parallèlement aux trottoirs et non

perpendiculairement ». Les grands travaux haussmanniens des années 1880 sont terminés et la construction des réseaux (eaux, égouts, éclairage, transports urbains) prend le pas. Mais il ne s'agit pas d'un développement planifié puisque près de 95% des opérations d'équipements le sont à la suite de



Place de la Comédie au début du 20^e siècle.

demandes individuelles de riverains ou de pétitions. Le quartier de la Gare se développe à partir de l'ouverture de la rue Maguelone par le percement des rues d'Alger, République et Henri-Guinier. Au sud, les boulevards de Strasbourg, Rabelais, Renouvier forment la nouvelle ceinture extérieure au-delà de laquelle commence la campagne. Figuerolles, les Arceaux et l'avenue de Toulouse se peuplent. Au nord, les faubourgs Saint-Jaumes et Boutonnet se couvrent de villas. Plus à l'est, on note la construction du nouvel abattoir, du marché aux bestiaux et de la cité Lunaret. Le sud-est de la ville est une zone

quasi industrielle : usines à gaz et industries chimiques nées de la vigne. Six lignes de tramways traversent la ville depuis 1897.

De nombreuses écoles

Les cinq facultés (1531 étudiants en 1900) donnent le ton de la vie intellectuelle montpelliéraine. Le lycée de garçons est installé dans l'ancien collège des Jésuites tandis que les familles catholiques lui préfèrent l'école du Sacré Cœur, puis le petit Séminaire en 1907. Depuis 1881, il existe un lycée de jeunes filles, le premier en France rassemblant classes enfantines, primaires et secondaires. 368 élèves le fréquentent en 1904. Les municipalités radicales ont à cœur

de multiplier les équipements scolaires pour concurrencer le plus efficacement possible l'enseignement libre. On compte une dizaine d'écoles élémentaires.

En 1905, la majorité des Montpelliérains sont de confession catholique.

La minorité protestante est composée d'une bonne part de familles bourgeoises (3150 personnes en 1888). Les juifs, (235 en 1872), grâce à l'influence de quelques familles aisées, entretiennent des relations pacifiques avec les habitants. Lors du dénombrement de 1872, 57 personnes, une pour mille, déclaraient ne relever d'aucun culte.

Portraits croisés. Deux Montpelliérains ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la loi de séparation.

Deux hommes, une seule loi

Issu d'une riche famille d'aristocrates gardois, Anatole de Cabrières est nommé évêque de Montpellier en 1874. Cette même année, toujours dans le Gard, naît Louis Méjan, fils d'un pasteur protestant républicain. Orphelin de père très jeune, il fait ses études de Droit à Montpellier. Inscrit au barreau de Paris, son intelligence est très vite repérée par le pouvoir. Il entre au cabinet du Garde des Sceaux avant qu'Aristide Briand, rapporteur à la Chambre du projet de loi de Séparation ne fasse appel à lui. Il est demandé à ce jeune juriste de trente ans de rédiger en huit jours, la partie juridique du rapport sur la Séparation.



Anatole
de Cabrières
(1830-1921)

PHOTO: © R. JOLIVET

Début alors une fructueuse collaboration entre les deux hommes, Méjan étant désormais le principal conseiller de Briand pour toutes les affaires relatives aux cultes. Convaincu de la nécessité d'une séparation libérale, se considérant « comme un outil entre les mains de



Louis
Méjan
(1874-1955)

PHOTO: © LAZERGES

« J'étais prêt à collaborer utilement à l'élaboration de cette grande réforme »

Dieu », Louis Méjan s'efforce d'apaiser l'hostilité des adversaires de la loi. Au premier rang desquels figure l'évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, royaliste et figure respectée de l'épiscopat français. Enclin, a priori, à une séparation qui conduirait à une totale indépendance de l'Eglise catholique, il demeure néanmoins extrêmement méfiant sur les modalités d'applica-

tion de la loi. Il marque publiquement son hostilité après la condamnation de la loi par le pape. Minoritaire au sein de l'épiscopat français, il n'en appellera pas moins à « un nouveau concordat entre l'Eglise et le peuple ». Ordonné cardinal par le pape Pie X en 1911, il meurt à Montpellier le 21 décembre 1921. Après avoir occupé divers postes de haut fonctionnaire, Louis Méjan est élu sénateur du Gard en 1924.

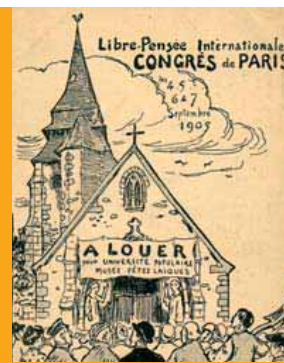
Sa petite-fille est Christine Lazergeres, députée de l'Hérault (1997-2002).

« Que le clergé puisse jouir en paix de toutes les libertés reconnues aux citoyens français »

Du « pain béni » pour les caricaturistes

La loi de séparation de 1905 a donné lieu à de nombreuses caricatures. Dans les journaux de l'époque, ce moyen d'expression permettait de faire passer un message politique sous le mode ironique. Censurée durant la majeure partie du 19^e siècle, la caricature s'exprime pleinement dès l'avènement de la République. Au début du 20^e siècle, les plus grands caricaturistes travaillent pour Le Rire, l'Assiette au beurre ou L'Intransigeant.

L'exposition « 1905 - Séparation des Eglises et de l'Etat - Images et caricatures » est visible jusqu'au 30 décembre à la Médiathèque Emile-Zola.



© JEAN VIGNE

Les inventaires des églises à Montpellier ont fait l'objet de quelques incidents dont se sont faits l'écho, à l'époque, deux quotidiens locaux.

La journée du 6 février 1906

Toutes les rues jouxtant la cathédrale Saint-Pierre sont gardées militairement depuis la veille. Devant l'édifice stationnent sapeurs, fantassins et gendarmes à cheval. Selon le journaliste du Petit Méridional (Républicain), les soldats appartiennent à des familles républicaines et anticléricales. « *Ils ne veulent donc pas déguerpir de par là, ces curés, ils se croient donc chez eux !* » les entend-il dire, tandis que celui de l'Éclair (Royaliste) surprend un soldat, ému, murmurer « *Ah si ma pauvre mère était là !* ». Le boulevard Henri-IV se remplit peu à peu d'une foule immense et très vite des échauffourées éclatent entre manifestants. Le quotidien de droite décrit « *des bandes d'Apaches, véritables forcenés, qui provoquent avec d'ignobles insultes, les catholiques* ».

« Les haches, sortez des rangs ! »

Peu avant 10h, arrive le fonctionnaire chargé de l'inventaire, sous une tempête de huées et de vociférations. « *Des femmes du grand monde, parmi lesquelles certaines ayant un titre de noblesse, sifflent et poussent des cris comme de bien vulgaires personnes* », remarque le Petit Méridional. Malgré les sommations d'usage, les portes de la cathédrale restent closes. Elles doivent être défoncées par l'armée. Le journal républicain narre la scène avec précision, dans un récit qui se veut épique : « *Les leviers parviennent à fendiller le bois. " Les masses à moi ! " jette en ordre le lieutenant (...) la porte est encore solide. " Les haches, sortez des rangs ! " . Au bout d'une demie heure, la porte éventrée cède et livre passage. Les sapeurs montent allègrement à*



Une église en état de siège.

l'assaut des remparts » composés de barricade de chaises, de bancs, de poutres accumulés pour bloquer le passage. L'Éclair ne s'étend pas aussi longuement sur cet « attentat » et préfère évoquer la foule des fidèles entonnant des cantiques. A l'intérieur, l'évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières proteste et quitte la cathédrale, accueilli sur le parvis par un tonnerre d'applaudissements de la foule.

2 000 manifestants

Si l'inventaire qui dure plusieurs heures se déroule tranquillement dans la cathédrale, à l'extérieur les bagarres se succèdent sur la place de la Canourgue. Dans l'après midi, les troubles se déplacent vers la Préfecture. Le Petit Méridional assiste à une bagarre rangée entre employés de bureaux et casseurs de vitres tandis que l'Éclair estime que le saccage du bâtiment « *est bien peu de chose à côté du cambriolage de la cathédrale* ». La police parvient à ramener le calme et procède à plusieurs arrestations.

2 000 personnes manifestent dans la Grand'Rue. L'occasion pour le journaliste républicain de brosser un portrait sans complaisance des « *dames du grand monde qui se payaient le plaisir de manifester et qui, dédaigneuses des distances sociales qu'elles savent si bien observer dans leurs appartements, criaient avec leurs bonnes et leurs valets de chambre, communiant ainsi dans la même haine des républicains et des juifs !* ». Un antisémitisme qu'occulte le royaliste qui préfère décrire une manifestation aux « *proportions fantastiques. De toutes les fenêtres, on acclame les catholiques* ». Rassemblés à nouveau place de la Canourgue, les manifestants sont dispersés à coup de jets d'eaux, un procédé novateur « *déjà utilisé à Paris* ». A 17h, la ville avait repris sa physionomie. « *Enfin, les catholiques ont offert une résistance* » se félicite l'Éclair tandis que le Petit Méridional estime que « *rien n'a fait échec à la République* ».



Montpellier
Agglomération



Séparation des Églises et de l'État *images et caricatures* exposition

du 13 octobre au 30 décembre 2005

Médiathèque Centrale d'Agglomération Emile Zola

M

Montpellier *mille et une vies*

la ligue de
l'enseignement

Fédération des Œuvres Laïques de l'Hérault